

Modules photovoltaïques (PV) au silicium cristallin pour application terrestre

Qualification de la conception et homologation

E : Crystalline silicon terrestrial photovoltaic (PV) modules – Design qualification and type approval

D : Terrestrische kristalline Silizium-Photovoltaik-(PV)-Module – Bauartegnung und Bauartzulassung

Norme française homologuée

par décision du Directeur Général d'afnor le 20 juillet 2005 pour prendre effet à compter du 20 août 2005.

Est destinée à remplacer la norme homologuée NF EN 61215 de septembre 1996.

Correspondance

La norme européenne EN 61215:2005 a le statut d'une norme française. Elle reproduit intégralement la publication CEI 61215:2005.

Analyse

Le présent document donne les exigences de la CEI sur la qualification de la conception et l'homologation de modules photovoltaïques pour application terrestre et pour une utilisation de longue durée dans les climats généraux d'air libre, définis dans la CEI 60721-2-1. Il s'applique uniquement aux modules au silicium cristallin. Une norme pour les modules à couche mince a été publiée sous la référence NF EN 61646.

dow : 2008-05-01

Descripteurs

Module photovoltaïque, silicium, cristallin, conception, homologation, qualification, examen visuel, défaut, essai, conditions d'essai, caractéristique électrique, caractéristique thermique, acceptabilité, marquage.

Modifications

Par rapport au document destiné à être remplacé, publication d'une nouvelle norme européenne.

Corrections

AVANT-PROPOS NATIONAL

Ce document constitue la version française complète de la norme européenne EN 61215:2005 en reprenant le texte de la publication CEI 61215:2005.

Les modifications du CENELEC (dans le présent document l'annexe ZA uniquement) sont signalées par un trait vertical dans la marge gauche du texte.

Après consultation de son Conseil d'Administration et enquête probatoire, l'Union Technique de l'Électricité et de la Communication s'est abstenue au CENELEC sur le projet de EN le 6 avril 2005.

Correspondance entre les documents internationaux cités en référence et les documents CENELEC et/ou français à appliquer

Document international cité en référence	Document correspondant	
	CENELEC (EN ou HD)	français (NF ou UTE)
CEI 60068-1 (1988)	EN 60068-1 (1994)	NF EN 60068-1 (1995) (C 20-700)
CEI 60068-2-21 (1999)	EN 60068-2-21 (1999)	NF EN 60068-2-21 (2001) (C 20-721)
CEI 60068-2-78 (2001)	EN 60068-2-78 (2001)	NF EN 60068-2-78 (2002) (C 20-778)
CEI 60891 (1987)	EN 60891 (1994)	NF EN 60891 (1995) (C 57-104)
CEI 60904-1 (1987)	EN 60904-1 (1993)	NF EN 60904-1 (1994) (C 57-321)
CEI 60904-2 (1989)	EN 60904-2 (1993)	NF EN 60904-2 (1994) (C 57-322)
CEI 60904-3 (1989)	EN 60904-3 (1993)	NF EN 60904-3 (1994) (C 57-323)
CEI 60904-6 (1994)	EN 60904-6 (1994)	NF EN 60904-6 (1996) (C 57-326)
CEI 60904-7 (1998)	EN 60904-7 (1998)	NF EN 60904-7 (1999) (C 57-327)
CEI 60904-10 (1998)	EN 60904-10 (1998)	NF EN 60904-10 (1999) (C 57-330)
ISO/CEI 17025 (1999)	EN ISO/CEI 17025 (2000)	NF EN ISO/CEI 17025 (2000) (X 50-061)

Note : Les documents de la classe C sont en vente à l'Union technique de l'Électricité et de la Communication – BP 23 – 92262 Fontenay-aux-Roses cedex – Tél. : 01 40 93 62 00 ainsi qu'au service diffusion de l'Association française de normalisation – 11, avenue Francis de Pressensé – 93571 Saint-Denis La Plaine Cedex – Tél. : 01 41 62 80 00.

Les documents CEI sont en vente à l'UTE.

Les documents de la classe X sont en vente à afnor.

NORME EUROPÉENNE

EN 61215

EUROPÄISCHE NORM

EUROPEAN STANDARD

Mai 2005

ICS 27.160

Remplace EN 61215:1995

Version française

**Modules photovoltaïques (PV) au silicium cristallin
pour application terrestre
Qualification de la conception et homologation
(CEI 61215:2005)**

Terrestrische kristalline Silizium-
Photovoltaik-(PV)-Module –
Bauartzeichnung und Bauartzuassung
(IEC 61215:2005)

Crystalline silicon terrestrial
photovoltaic (PV) modules –
Design qualification and type approval
(IEC 61215:2005)

La présente Norme Européenne a été adoptée par le CENELEC le 2005-05-01. Les membres du CENELEC sont tenus de se soumettre au Règlement Intérieur du CEN/CENELEC qui définit les conditions dans lesquelles doit être attribué, sans modification, le statut de norme nationale à la Norme Européenne.

Les listes mises à jour et les références bibliographiques relatives à ces normes nationales peuvent être obtenues auprès du Secrétariat Central ou auprès des membres du CENELEC.

La présente Norme Européenne existe en trois versions officielles (allemand, anglais, français). Une version dans une autre langue faite par traduction sous la responsabilité d'un membre du CENELEC dans sa langue nationale, et notifiée au Secrétariat Central, a le même statut que les versions officielles.

Les membres du CENELEC sont les comités électrotechniques nationaux des pays suivants: Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède et Suisse.

CENELEC

Comité Européen de Normalisation Electrotechnique
Europäisches Komitee für Elektrotechnische Normung
European Committee for Electrotechnical Standardization

Secrétariat Central: rue de Stassart 35, B - 1050 Bruxelles